

« Les pins en Cévennes : ennemis ou alliés », une vidéo pour comprendre et se projeter

Des évolutions fortes et souvent mal vécues

La vidéo « **Les pins en Cévennes : ennemis ou alliés ?** » a été élaborée par le Centre National de la Propriété Forestière Occitanie dans l'objectif d'apporter un éclairage historique, écologique et technique sur la situation forestière dans les Cévennes.

Les paysages cévenols ont évolué de manière très importante lors du siècle dernier pour des raisons multiples et notamment la déprise agricole en lien avec les deux guerres mondiales, un exode rural massif, un manque d'entretien de l'espace rural et les effets du changement climatique. Les vergers de Châtaigniers ont progressivement laissé la place aux Pins laricio et Pins maritimes perçus comme des envahisseurs et considérés à tort comme responsables des dépérissements constatés dans les châtaigneraies.

Lorsque les besoins en eau et en fraîcheur du Châtaignier ne sont pas comblés en raison des sécheresses et des chaleurs de plus en plus fortes, les arbres s'affaiblissent, des branches et des arbres meurent. La lumière arrive alors en quantité, ce qui privilégie l'apparition des pins et leur développement. Pins laricio et maritimes, essences assez frugales ont trouvé les conditions idéales pour prospérer car leurs exigences sont adaptées au territoire cévenol. Ces deux pins ont été introduits par l'Homme afin de préserver les territoires ou de s'en servir en tant que matériau ressource dans le cadre de l'exploitation minière. En effet, le Pin laricio a été implanté pour préserver les sols érodés de montagne et les maintenir notamment lors des épisodes pluvieux violents. Le Pin maritime est lié au passé minier des Cévenols qui l'ont semé massivement sous l'impulsion des compagnies minières, afin de pouvoir fabriquer les étais dans les galeries.

Ainsi, depuis plus de 50 ans, les arbres poussent et les pinèdes ont pris le dessus.



Prendre acte et construire

Cette vidéo n'est ni une critique ni une apologie des Pins. Elle a pour objet de mettre en lumière les forces et faiblesses en présence.

Si la fermeture des milieux et des paysages est un fait incontestable, si le risque incendie est avéré, il paraît illusoire de vouloir « se débarrasser » des pins car des coupes fortes favoriseront le développement de végétation broussailleuse encore plus combustible. Associée à des coupes brutales, une gestion mal maîtrisée peut également entraîner d'autres déconvenues écologiques (érosion des sols, perte de biodiversité) et paysagères.

Des solutions doivent être imaginées, en lien avec les élus et les services de l'Etat, notamment à proximité des hameaux et dans l'aménagement global des massifs forestiers.

La vidéo fait intervenir différents acteurs du territoire. Ces derniers évoquent les possibilités offertes par les Pins qui constituent une ressource naturelle, renouvelable et intéressante pour différents usages. Résine, pâte à papier, sciages, déroulages, bois construction sont quelques-unes des valorisations possibles. Les pinèdes deviennent alors pourvoyeuses de revenus réguliers pour leurs propriétaires, sources d'emplois locaux, garantes du maintien des fonctions variées comme la séquestration carbone ou le maintien des sols.

Une fois cette prise de conscience effectuée, il est nécessaire de définir les orientations générales d'aménagement de l'espace, les axes prioritaires d'interventions et les modalités pratiques les plus pragmatiques.



S'organiser collectivement pour proposer une gestion globale et vertueuse de l'espace

Pour répondre aux besoins de l'Homme de manière optimale, les espaces forestiers nécessitent un suivi et un entretien. Les peuplements doivent être desservis, travaillés, éclaircis, améliorés, renouvelés, diversifiés, adaptés afin de garantir la pérennité des forêts et de leurs services. C'est la sylviculture.

Au sein du territoire cévenol, cette gestion doit être adaptée aux conditions locales et tenir compte de certaines difficultés comme le morcellement, le risque incendie ou bien encore les conditions d'exploitation. La vidéo avance quelques éléments en faveur d'une gestion raisonnée, organisée. En plus d'une prise de conscience collective et d'une réappropriation des pinèdes par leurs propriétaires, il est sans doute nécessaire de mutualiser certaines opérations à l'échelle de parcelles voisines ou de manière plus vaste afin de rationaliser les interventions d'un point de vue technico-économique.

Quant aux modalités de cette gestion, elle devra nécessairement s'affranchir des logiques opportunistes et court-termistes. Pour répondre aux enjeux de durabilité, elle devra prendre en compte les fonctionnements écologiques, les impératifs économiques, les évolutions climatiques et les attentes locales en termes d'aménagement de l'espace. Des sylvicultures progressives peuvent être mises en place et permettre de répondre à ces attentes multiples.

C'est bien cette gestion que le Centre National de la Propriété Forestière souhaite promouvoir sur le territoire à travers la vidéo « **Les pins en Cévennes : ennemis ou alliés ?** ». Les personnels du CNPF peuvent ainsi accompagner individuellement et collectivement les propriétaires désireux de gérer, d'entretenir et de valoriser leurs parcelles boisées.



Pour visualiser la vidéo « **Les pins en Cévennes : ennemis ou alliés ?** » :

<https://www.youtube.com/watch?v=cHFGoiPOHL4>

Pour en savoir davantage sur les pins et leur gestion :

Pin maritime : https://occitanie.cnpf.fr/sites/occitanie/files/2022-03/pin_maritime_6pa4_071216.pdf

Pins noirs (dont Pin laricio) : https://occitanie.cnpf.fr/sites/occitanie/files/2022-03/pins_noirs_8pa4_061216.pdf

Pin sylvestre : https://occitanie.cnpf.fr/sites/occitanie/files/2022-03/pin_sylvestre_8pa4_061216.pdf

CONTACTS :

CNPF Antenne du Gard

6 Avenue des Platanes - 1^{er} étage
30720 Ribaute les Tavernes
Téléphone : 04 66 60 92 93

Christine Boyer 06-73-84-89-23
christine.boyer@cnpf.fr

Elise Buchet 06-73-84-89-17
elise.buchet@cnpf.fr

CNPF Antenne de la Lozère

5 Avenue Mirandol
48000 Mende
Téléphone : 04 66 65 26 79

Jean-Yves Magaud 06-73-84-89-26
jean-yves.magaud@cnpf.fr

Loïc Molines 06-73-84-89-27
loic.molines@cnpf.fr